

# Troisième trimestre de l'exercice 2025

Résultats et points saillants financiers

Pour la période de trois mois s'étant terminée  
au 30 juin 2025 et 2024

30 juillet 2025



# Informations et déclarations prospectives

Nos présentations contiennent des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des « déclarations prospectives » au sens de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des autres règles d'exonération américaines applicables. Ces informations et déclarations prospectives sont présentées et communiquées conformément aux règles d'exonération prévues dans les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables. Ces informations et déclarations prospectives comprennent toutes les informations et déclarations relatives aux intentions, aux projets, aux attentes, aux opinions, aux objectifs, au rendement futur et à la stratégie de CGI, ainsi que toute autre information ou déclaration liée à des circonstances ou à des événements futurs qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques. Les informations et déclarations prospectives emploient souvent, mais pas toujours, des termes comme « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention », « envisager », « prévoir », « planifier », « prédire », « projeter », « viser à », « chercher à », « s'efforcer de », « potentiel », « continuer », « cibler », « peut », « pourrait », « devrait », ainsi que tout autre terme de nature semblable et toute autre forme conjuguée de ces termes. Ces informations et déclarations sont fondées sur notre perception des tendances historiques, de la situation actuelle et de l'évolution prévue des affaires, ainsi que d'autres hypothèses, tant générales que spécifiques, que nous jugeons appropriées dans les circonstances. Elles font toutefois, de par leur nature même, l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques sur lesquels CGI n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise, et en raison desquels les résultats réels pourraient différer considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent en particulier, mais sans s'y limiter : les risques liés au marché, comme l'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique et politique, les autres risques externes (comme les pandémies, les conflits armés, les enjeux climatiques, l'inflation, les tarifs douaniers et/ou les guerres commerciales) et notre capacité à négocier de nouveaux contrats; les risques liés à notre secteur d'activité, comme la concurrence, et notre capacité de développer et d'élargir nos gammes de services pour répondre aux exigences émergentes des entreprises et aux nouvelles tendances technologiques (comme l'intelligence artificielle), de pénétrer de nouveaux marchés et de protéger nos droits de propriété intellectuelle; les risques liés à notre entreprise comme ceux associés à notre stratégie de croissance, y compris l'intégration de nouvelles activités, le risque financier et le risque opérationnel associés aux marchés internationaux, les risques juridiques et opérationnels associés aux contrats avec des clients du secteur public, le risque de change, l'évolution des lois fiscales et autres programmes fiscaux, la résiliation, la modification, le retard ou la suspension de nos contrats, nos attentes quant aux revenus futurs résultant de nouveaux contrats et de notre carnet de commandes, notre capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent, de négocier des modalités contractuelles

favorables, d'offrir nos services et de recouvrer nos créances, de divulguer, de gérer et de mettre en œuvre les initiatives et normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et de respecter nos engagements et nos objectifs ESG, incluant, sans s'y limiter, notre engagement à atteindre l'objectif zéro émission nette de carbone; ainsi que les risques d'atteinte à notre réputation et risques financiers inhérents aux atteintes à la cybersécurité de CGI et à d'autres incidents, y compris du fait de l'utilisation de l'intelligence artificielle, les risques financiers portant notamment sur les besoins et exigences en matière de liquidités, le maintien des ratios financiers, notre capacité à déclarer et à verser des dividendes, les fluctuations des taux d'intérêt, ainsi que l'évolution de la solvabilité et des notes de crédit; de même que tous autres risques et hypothèses énoncés ou intégrés par renvoi dans cette présentation, le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025 de CGI et les autres documents que nous publions, y compris ceux que nous déposons auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Sauf indication contraire, les informations et déclarations prospectives contenues dans nos présentations sont en date des présentes, et CGI décline toute intention ou obligation de les mettre à jour ou de les réviser consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent. Bien que nous sommes d'avis que les hypothèses sur lesquelles les informations et déclarations prospectives sont fondées semblaient raisonnables en date des présentes, vous êtes mis en garde contre le risque de leur accorder une crédibilité excessive. Il convient aussi de rappeler que les informations et déclarations prospectives sont présentées dans le seul but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques et nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Vous êtes mis en garde contre la possibilité que ces informations et déclarations prospectives puissent ne pas convenir à d'autres fins. Vous trouverez à la rubrique intitulée Environnement du risque dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025 de CGI, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde, de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Notez également que les risques précités et ceux décrits dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025 et autres documents de CGI ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités commerciales ou notre réputation.

Veillez consulter la section « Investisseurs » de notre site Internet à [www.cgi.com](http://www.cgi.com) pour accéder aux documents d'information continue utilisés par la direction dans ses discussions avec les investisseurs et les analystes sur les résultats de CGI.

Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

## **Définitions des mesures financières non définies par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et autres mesures clés de rendement**

Mesures et ratios financiers non définis par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) figurant dans cette présentation : croissance des revenus en devises constantes, BAIL ajusté, marge du BAIL ajusté, dette nette, ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres, rendement du capital investi (RCI), bénéfice net ajusté, marge du bénéfice net ajusté, et bénéfice par action (BPA) après dilution ajusté. CGI présente ses résultats financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« normes IFRS de comptabilité »). Néanmoins, la direction estime que certaines mesures de rendement qui ne sont pas définies par les PCGR fournissent une information utile aux investisseurs sur la situation financière et les résultats d'exploitation de l'entreprise, car elles constituent des indicateurs supplémentaires de son rendement. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et elles doivent être considérées comme des mesures supplémentaires et non comme des mesures de remplacement de l'information financière connexe préparée selon les normes IFRS de comptabilité. Mesures clés de rendement figurant dans cette présentation : flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en pourcentage des revenus, nouveaux contrats, ratio nouveaux contrats/facturation, carnet de commandes, délai moyen de recouvrement des créances (jours), marge du bénéfice avant impôt sur les bénéfices et marge du bénéfice net.

Notre rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025 daté du 30 juillet 2025, disponible sur le site Web de CGI et déposé auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et EDGAR à [www.sec.gov](http://www.sec.gov), comprend, aux pages 3, 4, 5 et 6, des descriptions de ces mesures financières non définies par les PCGR (et de leurs mesures les plus proches selon les normes IFRS de comptabilité) ainsi que des ratios et d'autres mesures clés de rendement. Ces rapprochements sont aussi disponibles dans le communiqué de presse du troisième trimestre de l'exercice 2025.

Remarque : tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.



**François Boulanger**

Président et  
chef de la direction



**Steve Perron**

Vice-président exécutif et chef  
de la direction financière

# Points saillants financiers : T3 E2025

|                                                              | T3 E2025 | p. r. au T3 E2024 |
|--------------------------------------------------------------|----------|-------------------|
| Revenus                                                      | 4,09 G\$ | 11,4 %            |
| Croissance des revenus en devises constantes <sup>1</sup>    |          | 7,0 %             |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices                       | 552 M\$  | (7,1) %           |
| Marge du bénéfice avant impôt sur les bénéfices <sup>2</sup> | 13,5 %   | (270) p. c.       |
| BAll ajusté <sup>1</sup>                                     | 666 M\$  | 10,5 %            |
| Marge du BAll ajusté <sup>1</sup>                            | 16,3 %   | (10) p. c.        |
| Bénéfice net                                                 | 409 M\$  | (7,2) %           |
| Marge du bénéfice net <sup>2</sup>                           | 10,0 %   | (200) p. c.       |
| Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>                             | 470 M\$  | 6,8 %             |
| Marge du bénéfice net ajusté <sup>1</sup>                    | 11,5 %   | (50) p. c.        |
| Bénéfice par action après dilution                           | 1,82 \$  | (4,7) %           |
| BPA après dilution ajusté <sup>1</sup>                       | 2,10 \$  | 9,9 %             |

1) Mesures non conformes aux PCGR définies à la section « Principales mesures du rendement » débutant à la page 3 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, incluant des références au rapprochement de leurs mesures les plus proches selon les normes IFRS de comptabilité, qui ne sont pas définies par les PCGR, le cas échéant. Ces rapprochements sont aussi disponibles dans le communiqué de presse du troisième trimestre de l'exercice 2025.  
2) Définie à la section « Principales mesures du rendement » débutant à la page 3 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025.

# Remarques du chef de la direction

« Au troisième trimestre, CGI a connu une croissance à deux chiffres propulsée par notre solidité financière et notre déploiement stratégique du capital, a indiqué François Boulanger, président et chef de la direction. Notre équipe continue à gérer de manière proactive les principes fondamentaux de nos activités afin d'accroître notre résilience et notre croissance rentable continue. Nous demeurons un partenaire de transformation fiable pour nos clients de divers secteurs d'activité, en les aidant à composer avec l'environnement commercial difficile et à atteindre leurs objectifs d'affaires les plus complexes. »

« CGI a continué de bénéficier d'un élan soutenu en matière de mandats liés à l'IA au troisième trimestre, ce qui démontre l'étendue de notre expertise à l'échelle mondiale, a poursuivi M. Boulanger. Au quotidien, nos associés de CGI collaborent avec les clients pour utiliser l'IA afin d'orienter, d'accélérer et d'améliorer la réalisation de leurs projets. »

# Profil de talents de CGI : 93 000 conseillers et professionnels

Modèle mondial équilibré de prestation de services de CGI

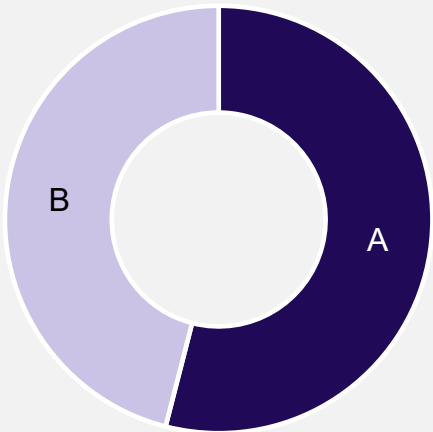


Alignés grâce à une culture d'actionnaire-propriétaire :  
88 % sont actionnaires par l'entremise de notre Régime d'achat d'actions

# Répartition des revenus : T3 E2025

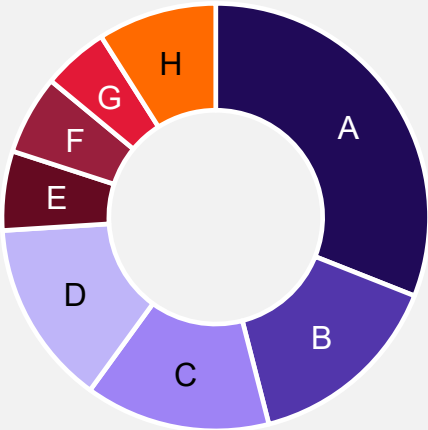
(% des revenus)

Type de service



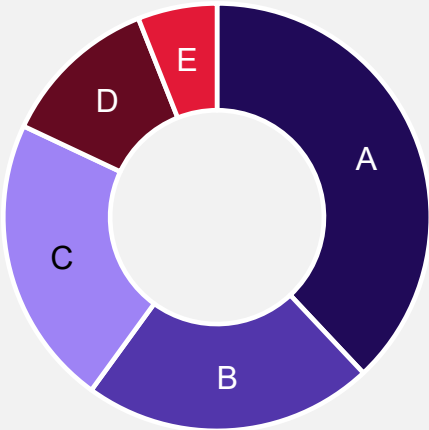
- A. Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, 54 %
- B. Services de conseil en management et en stratégie TI et services d'intégration de systèmes, 46 %

Répartition géographique



- A. États-Unis, 31 %
- B. Royaume-Uni, 15 %
- C. Canada, 14 %
- D. France, 14 %
- E. Allemagne, 6 %
- F. Finlande, 6 %
- G. Suède, 5 %
- H. Reste du monde, 9 %

Secteur cible

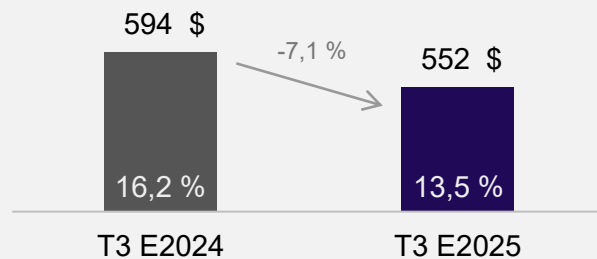


- A. Gouvernements, 38 %
- B. Services financiers, 22 %
- C. Manufacturier, distribution et détail, 22 %
- D. Communications et services publics, 12 %
- E. Santé, 6 %

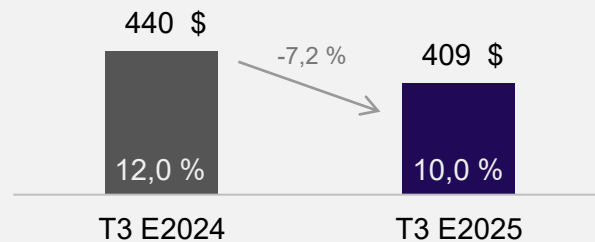
# Points saillants financiers : T3 E2025

(en millions de dollars et % des revenus)

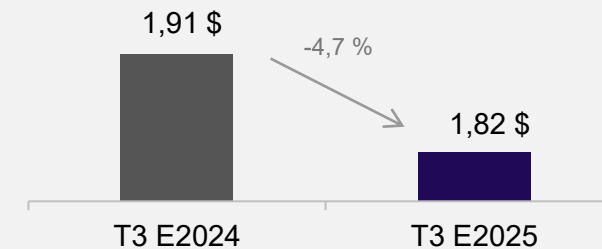
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices et sa marge<sup>1</sup>



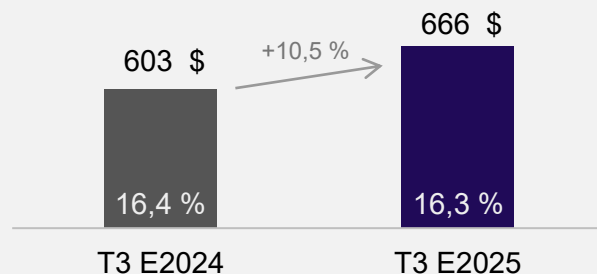
Bénéfice net et marge<sup>1</sup>



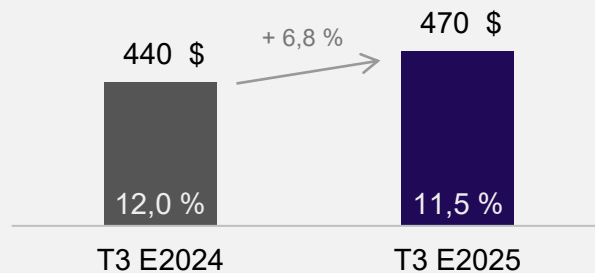
Bénéfice par action après dilution



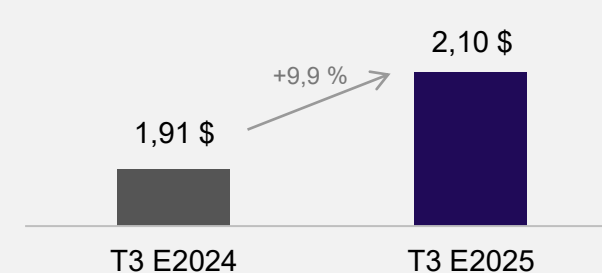
BAIL ajusté et sa marge<sup>1</sup>



Bénéfice net et marge, ajusté<sup>1</sup>



Bénéfice par action après dilution ajusté<sup>1</sup>



1) Le BAIL ajusté, la marge du BAIL ajusté et le BPA après dilution ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR pour lesquelles davantage de détails sont fournis dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, y compris les rapprochements de leurs mesures les plus proches selon les normes IFRS de comptabilité aux sections 3.6 et 3.8.3 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, le cas échéant (à lire conjointement avec les définitions se trouvant aux pages 4 et 5 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025). Ces rapprochements sont aussi disponibles dans le communiqué de presse du troisième trimestre de l'exercice 2025. La marge du bénéfice avant impôt sur les bénéfices, la marge du bénéfice net et le BPA après dilution sont des mesures clés de rendement pour lesquelles nous fournissons davantage de détails dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, incluant leur définition se trouvant à la page 4 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025.

# Autres mesures financières

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation<sup>1</sup>

T3 E2025

**487 M\$**

11,9 % des revenus<sup>1</sup>  
Même période de l'exercice  
précédent 497 M\$

12 derniers mois

**2,20 G\$**

14,1 % des revenus<sup>1</sup>  
Même période de l'exercice  
précédent 2,20 G\$

Ratios de la structure de capital

Rendement du capital investi<sup>2</sup>

**14,6 %**

par rapport à 16,1 % à la même période de l'exercice  
précédent

Ratio de la dette nette par rapport  
aux capitaux propres et à la dette<sup>2</sup>

**23,4 %**

par rapport à 17,2 % à la même période de  
l'exercice précédent

1) Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en pourcentage des revenus sont des mesures de rendement clé pour lesquelles nous fournissons davantage de détails dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, incluant les définitions se trouvant aux pages 5 et 6 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025.

2) Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et le rendement du capital investi sont des mesures non conformes aux PCGR et pour lesquelles nous offrons davantage d'information dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, y compris le rapprochement de leurs mesures les plus proches selon les normes IFRS de comptabilité à la section 4.5 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, le cas échéant (à lire conjointement avec les définitions se trouvant à la page 6 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025).

# Ratio nouveaux contrats/facturation de 106,7 % pour les 12 derniers mois

Nouveaux contrats<sup>1</sup> – T3 E2025

4,1 G\$

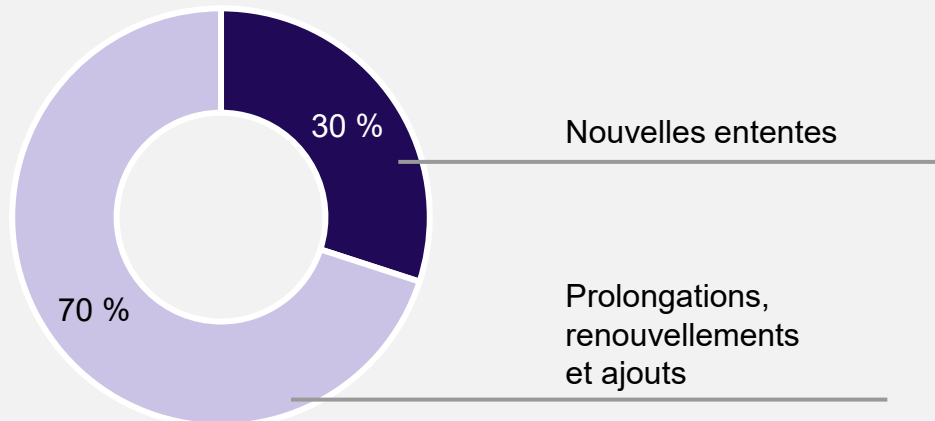
Ratio nouveaux contrats/facturation<sup>1</sup>  
– T3 E2025

101,4 %

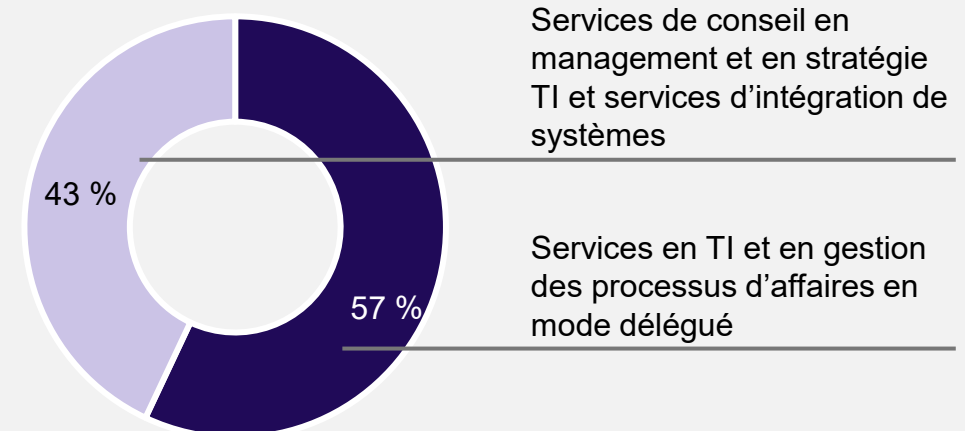
Ratio nouveaux contrats/facturation  
pour les 12 derniers mois<sup>1</sup>

106,7 %

Nouveaux contrats T3 E2025 par type de contrat



Nouveaux contrats T3 E2025 par type de service



1) Les nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation sont des mesures de rendement clés pour lesquelles nous offrons davantage d'information dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, incluant les définitions se trouvant à la page 3 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025.

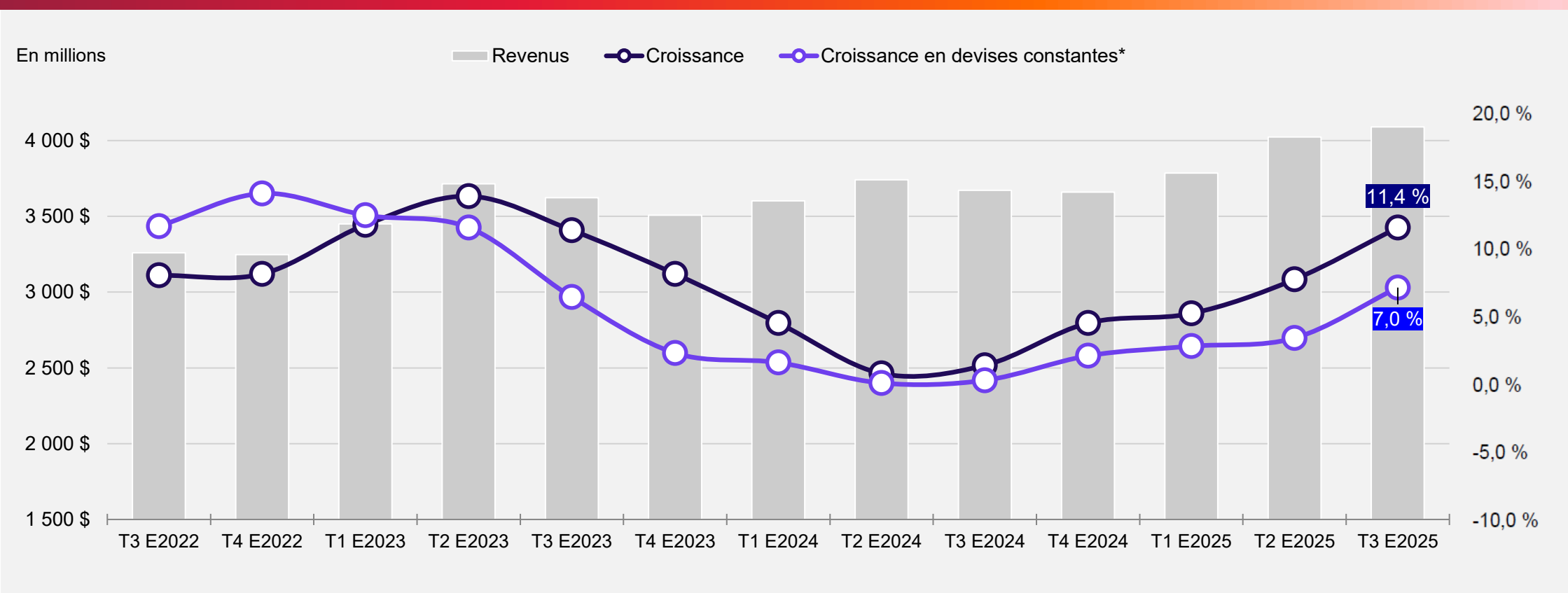
# Résultats par secteur

| <i>En millions de dollars canadiens</i>           | T3 E2025       |                          |               | T3 E2024       |                          |               |
|---------------------------------------------------|----------------|--------------------------|---------------|----------------|--------------------------|---------------|
|                                                   | Revenus        | BAII ajusté <sup>1</sup> |               | Revenus        | BAII ajusté <sup>1</sup> |               |
|                                                   | \$             | \$                       | %             | \$             | \$                       | %             |
| Europe de l'Ouest et du Sud                       | 670,3          | 80,3                     | 12,0 %        | 643,6          | 78,1                     | 12,1 %        |
| Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.      | 645,3          | 95,1                     | 14,7 %        | 592,2          | 94,3                     | 15,9 %        |
| Gouvernement fédéral américain                    | 558,4          | 92,0                     | 16,5 %        | 499,0          | 83,5                     | 16,7 %        |
| Canada                                            | 526,6          | 117,9                    | 22,4 %        | 506,8          | 110,2                    | 21,7 %        |
| Scandinavie, Nord-ouest et Centre-est de l'Europe | 440,1          | 59,6                     | 13,5 %        | 407,4          | 48,9                     | 12,0 %        |
| Royaume-Uni et Australie                          | 570,8          | 78,2                     | 13,7 %        | 390,0          | 62,3                     | 16,0 %        |
| Allemagne                                         | 226,5          | 27,3                     | 12,1 %        | 215,7          | 12,8                     | 5,9 %         |
| Finlande, Pologne et pays baltes                  | 236,1          | 39,1                     | 16,6 %        | 220,2          | 37,2                     | 16,9 %        |
| Asie-Pacifique                                    | 254,8          | 76,7                     | 30,1 %        | 241,6          | 75,6                     | 31,3 %        |
| Éliminations                                      | (38,8)         |                          |               | (44,6)         |                          |               |
| <b>Total CGI</b>                                  | <b>4 090,2</b> | <b>666,1</b>             | <b>16,3 %</b> | <b>3 672,0</b> | <b>602,8</b>             | <b>16,4 %</b> |

1) Le BAII ajusté et la marge du BAII ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR et pour lesquelles nous offrons davantage d'information dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, y compris les rapprochements de leurs mesures les plus proches selon les normes IFRS de comptabilité à la section 3.6 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025 (à lire conjointement avec les définitions se trouvant à la page 4 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025). Ces rapprochements sont aussi disponibles dans le communiqué de presse du troisième trimestre de l'exercice 2025.

# Tendance des revenus

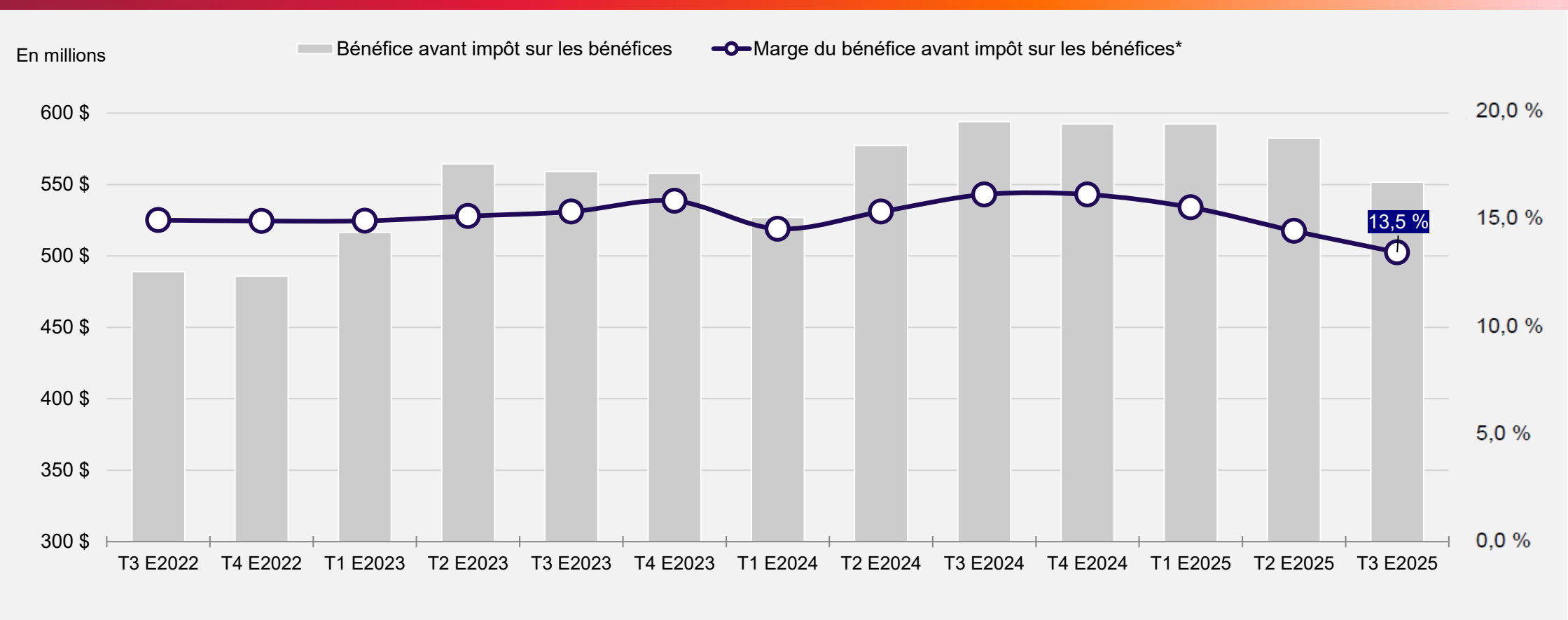
Revenus de 4 090 millions \$, représentant une croissance de 11,4 % ou de 7,0 %\* en devises constantes sur douze mois



\* La croissance des revenus en devise constante est une mesure non conforme aux PCGR et pour laquelle nous offrons davantage d'information dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, y compris le rapprochement de sa mesure la plus proche selon les normes IFRS de comptabilité à la section 3.4 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025 (à lire conjointement avec les définitions se trouvant à la page 3 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025). Ce rapprochement est aussi disponible dans le communiqué de presse du troisième trimestre de l'exercice 2025.

# Tendance du bénéfice avant impôt sur les bénéfices et de sa marge\*

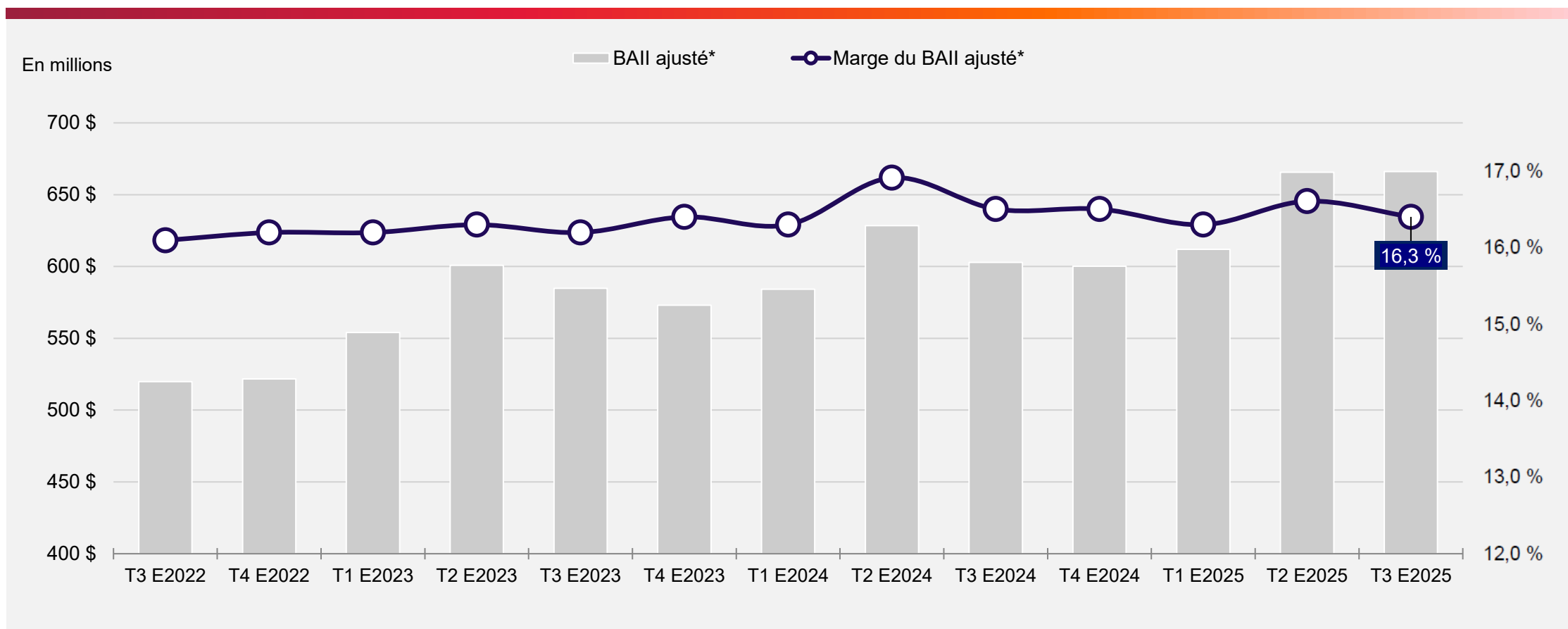
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices de 552 M\$; marge de 13,5 %, en baisse de 270 points centésimaux p. r. au T3 de l'E2024



\* La marge du bénéfice avant impôt sur les bénéfices est une mesure de rendement clé pour laquelle nous fournissons davantage de détails dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, incluant la définition se trouvant à la page 4 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025.

# Tendance du BAII ajusté\* et de sa marge\*

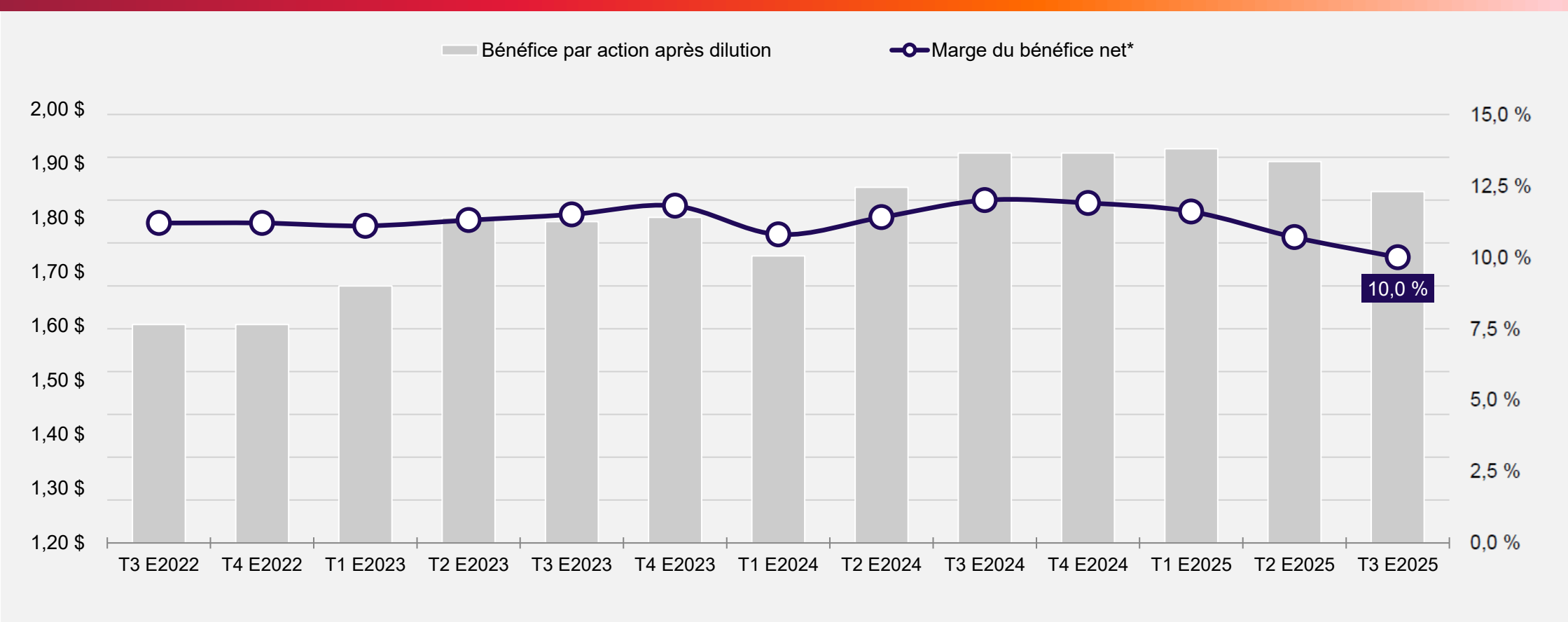
BAII ajusté de 666 M\$; marge de 16,3 %, en baisse de 10 points centésimaux p. r. au T3 de l'E2024



\* Le BAII ajusté et la marge du BAII ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR et pour lesquelles nous offrons davantage d'information dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, y compris les rapprochements de leurs mesures les plus proches selon les normes IFRS de comptabilité à la section 3.6 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025 (à lire conjointement avec les définitions se trouvant à la page 4 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025). Ces rapprochements sont aussi disponibles dans le communiqué de presse du troisième trimestre de l'exercice 2025.

# Tendance de la marge du bénéfice net\* et du BPA après dilution

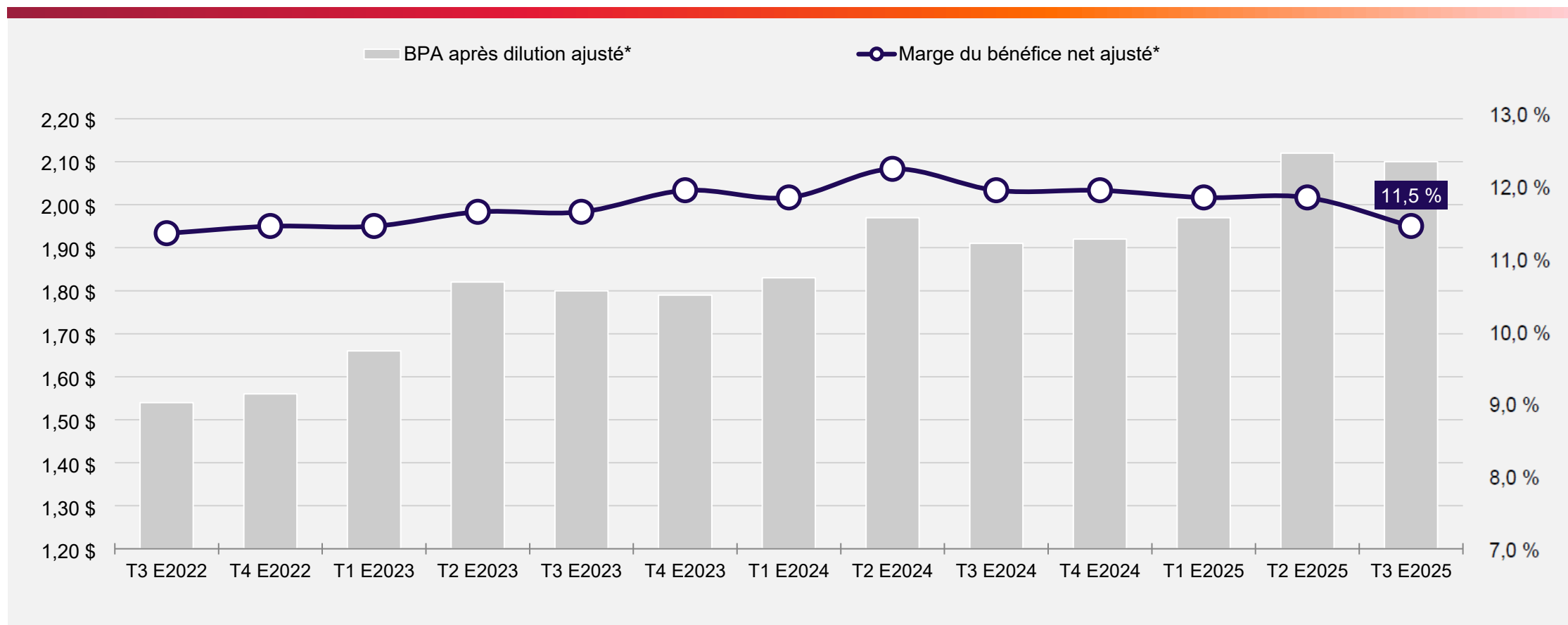
Bénéfice net de 409 M\$ – BPA dilué de 1,82 \$, en baisse de 4,7 % p. r. au T3 de l'E2024



\* La marge du bénéfice net est une mesure de rendement clé pour laquelle nous fournissons davantage de détails dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, incluant la définition se trouvant à la page 4 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025.

# Tendance de la marge du bénéfice net ajusté\* et du BPA après dilution ajusté\*

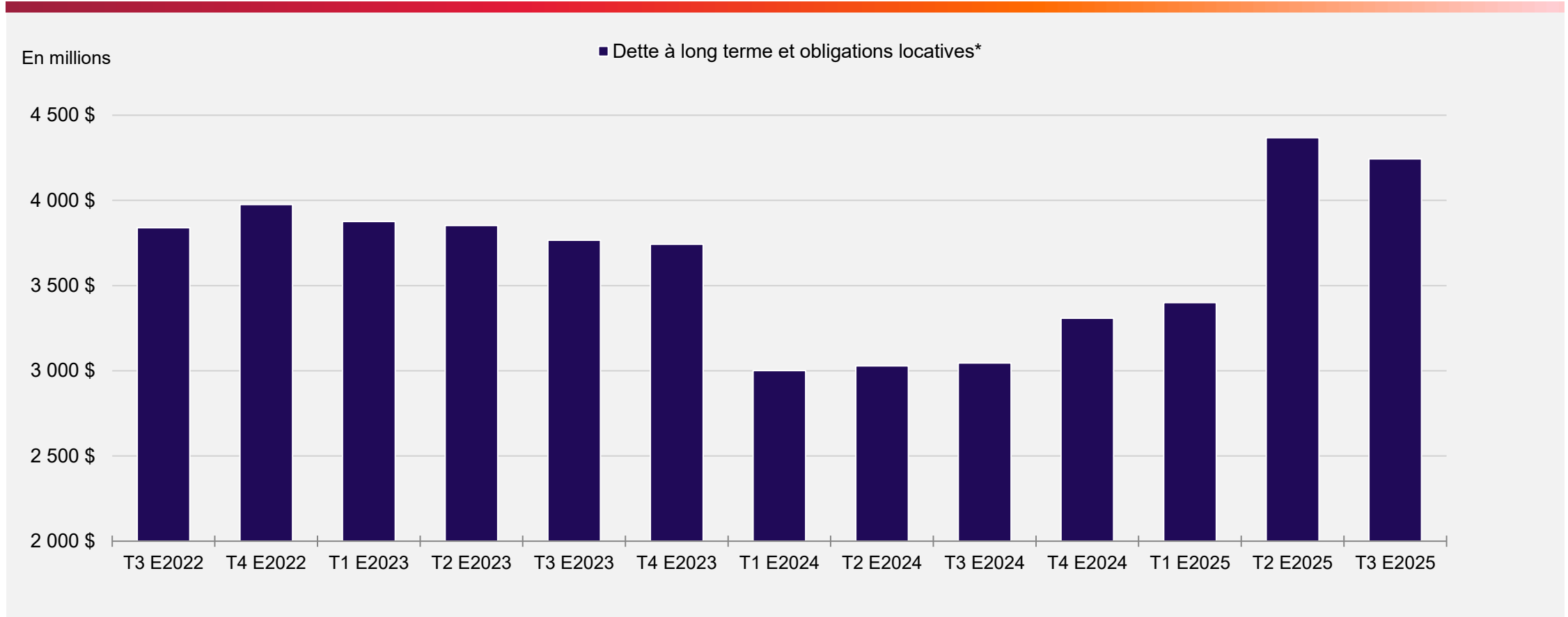
Bénéfice net ajusté de 470 M\$ – BPA après dilution ajusté de 2,10 \$, en hausse de 9,9 % p. r. au T3 de l'E2024



\* Le bénéfice net ajusté, la marge du bénéfice net ajusté et le BPA après dilution ajusté sont des mesures non conformes aux normes IFRS de comptabilité et pour lesquelles nous offrons davantage d'information dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, y compris les rapprochements de leurs mesures les plus proches selon les normes IFRS de comptabilité à la section 3.8.3 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025 (à lire conjointement avec les définitions se trouvant aux pages 4 et 5 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025). Ces rapprochements sont aussi disponibles dans le communiqué de presse du troisième trimestre de l'exercice 2025.

# Tendance de la dette à long terme et des obligations locatives\*

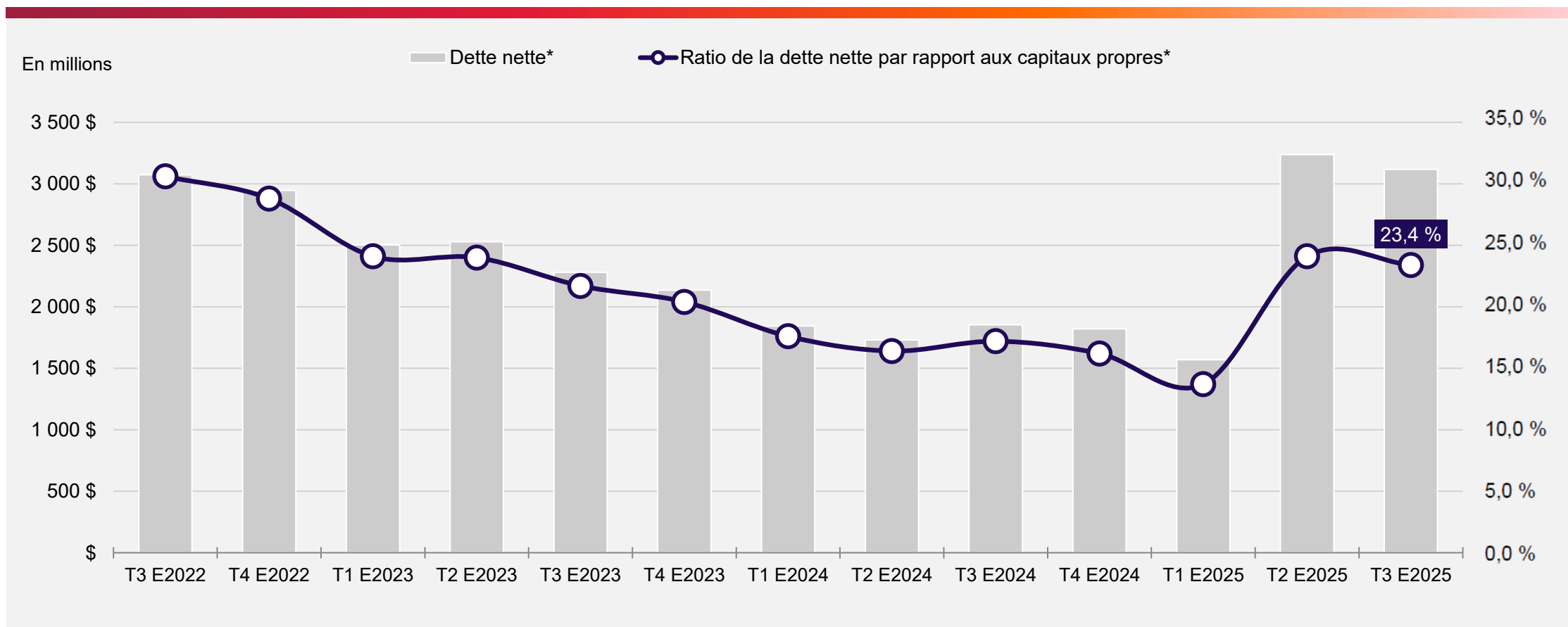
Dette à long terme et obligations locatives de 4,24 G\$, hausse de 1,20 G\$ p. r. au T3 de l'E2024



\* La dette à long terme et les obligations locatives incluent les tranches courantes.

# Tendance de la dette nette\*

Dette nette de 3,12 G\$ ou 23,4 % du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres, hausse de 620 points centésimaux p. r. au T3 de l'E2024



\* La dette nette et le ratio de la dette nette sont des mesures non conformes aux PCGR et pour lesquelles nous offrons davantage d'information dans le rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025, y compris les rapprochements de leurs mesures les plus proches selon les normes IFRS de comptabilité à la section 4.5 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025 (à lire conjointement avec les définitions se trouvant à la page 6 du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2025). Ces rapprochements sont aussi disponibles dans le communiqué de presse du troisième trimestre de l'exercice 2025.

# Communiquez avec l'équipe des Relations avec les investisseurs pour poursuivre la conversation

Kevin Linder  
Vice-président principal, Relations avec les investisseurs  
[kevin.linder@cgi.com](mailto:kevin.linder@cgi.com)  
+1 905 973-8363

Christina Leclerc  
Directrice, Relations avec les investisseurs  
[christina.leclerc@cgi.com](mailto:christina.leclerc@cgi.com)  
+1 514 978-5448

[IR@cgi.com](mailto:IR@cgi.com)

Pour plus de renseignements : [cgi.com/investisseurs](http://cgi.com/investisseurs)



The CGI logo, consisting of the letters 'C', 'G', and 'I' in a bold, sans-serif font. The 'C' and 'G' are joined together, and the 'I' is separate. The entire logo is rendered in a solid red color.